

LE SITE 7SKYTRADE.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques](#) : [Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose comme beaucoup d'autres d'effectuer des opérations de trading. Il est géré par une société qui a son siège social dans les Iles Marshall. Il s'agit d'un paradis fiscal. Il n' a aucun agrément lui permettant de proposer des produits aux épargnants français. Il remplace le 01/12/2024 le site tradeopol.com inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 24/10/2024.

<https://adcfrance.fr/epargne/le-site-tradeopol-com/>

Le site internet

Il a été créé le 10/06/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/7skytrade.com>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 44 74 65 28 30 04

Le numéro 44 74 65 87 29 80

Le numéro 44 75 76 89 92 18

Le numéro 47 98 84 98 63 (Norvège)

Le numéro 9841685411

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Mathieu CLARD

Les produits

Il est proposé d'effectuer des opérations de trading.

La recovery room (arnaque sur l'arnaque)

Le site fcaukfinance.online propose d'intervenir pour la récupération de fonds. Il a été créé le 16/12/2024. Nous publions le whois

<https://www.whois.com/whois/fcaukfinance.online>

Nous publions le texte du mail envoyé :

"Merci de nous avoir contactés au sujet d'une arnaque à la cryptomonnaie. Nous avons reçu votre e-mail et souhaitons vous informer que nous avons temporairement suspendu toute activité liée à votre compte blockchain. Notre équipe mène actuellement une enquête approfondie sur cette affaire.

Pour un traitement ultérieur, veuillez nous fournir les informations suivantes et tout document pertinent qui nous aidera à vérifier votre cas :

Preuve de propriété : veuillez fournir des relevés de transaction, des communications ou toute autre preuve liée à la fraude.

En outre, nous vous conseillons de vous abstenir de communiquer avec quiconque par e-mail, WhatsApp ou appels internationaux au sujet de cette arnaque ou de vos investissements pendant cette période."

Il est usurpé le nom de l'autorité de contrôle anglaise. Nous publions le lien vers le VRAI SITE

<https://www.fca.org.uk/>

Les informations juridiques

Nous publions des extraits du bas de bas du site :

"This website is operated by Signix LTD. Registration No. 113788 with registered address at Ajeltake

Road, Ajeltake Island, Majuro, Marshall Islands"

Elle est aussi utilisée par les sites safecrown ou kracoin.fr

<https://adcfrance.fr/cryptomonnaies/les-sites-kracoin-fr-pocketoption-com/>

<https://adcfrance.fr/epargne/les-sites-safecrown-org-safecrown-net-safecrown-io-safecrown-info-safecrown-co-uk-coinsdrom-com/>

Les réclamations sont adresser à la société SIGNIX LTD ayant la même adresse.

Il est donné les coordonnées de deux sociétés bulgares :

"Tera Solutions, Registration No. 206742149 with registered address at 3 Lyuleburgas Str, flr 3 Oborishte district SOFIA/BULGARIA"

"Luko Solutions LTD Registration No. 207316736 with registered address at 3 Lyuleburgas Str, flr 3 Oborishte district SOFIA/BULGARIA."

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

